



Bulletin d'Informations

SOMMAIRE

- *Le Mot du Président*
- *Edito*
- *Les Z'actus*
- *L'Interview*
- *Au Pluriel*
- *Le Petit Récap'*
- *La Question*

Le Mot du Président

Le conseil d'administration et les salariés de l'association Parc'Ours vous souhaitent une très bonne année 2012 à vous et à vos familles. Parc'Ours entame sa troisième année d'existence, année de consolidation après le redémarrage du parc animalier sous gestion associative. L'ensemble des acteurs de l'association et tous les animaux vous attendent très prochainement sur le parc animalier.

Jacques Delarroqua

L'Edito

Bonjour à tous !

Tout d'abord, je suis heureuse de vous souhaiter tous mes vœux pour cette nouvelle année qui commence au travers de ce premier bulletin d'informations Parc'Ours réalisé par Anne Parisot, bénévole active de l'association, que je salue pour son travail et son dévouement. Je remercie chacun d'entre vous pour sa confiance, son soutien et son investissement pour notre association et notre projet qui, je l'espère, perdurera, se développera et se renforcera dans l'avenir. Aujourd'hui, même si Parc'Ours reste une entité fragile du fait du coût de l'entretien des animaux et du parc à l'année, ce dernier a atteint grâce à vous une allure de croisière « correcte ». Rythme qui nous permet, entre autres, d'embaucher quatre personnes permanentes et un saisonnier pour 2012, élément important dans la vie économique et sociale de la Haute Vallée d'Aspe.

L'année 2011 à Parc'Ours, ce fut beaucoup de travail, de bonheurs, de coups de gueule, de doutes...et finalement un beau projet mené à bien. Arrivée des sangliers et des chevreuils, échanges enrichissants avec les visiteurs et les intervenants, partenariats fructueux, une boutique éthique qui se développe et multiplie ses déposants mais également des expositions vivantes, des animaux en bonne santé, de nouveaux salariés, 150 adhérents...Bref, un bilan positif et encourageant pour l'avenir !

Concernant l'année 2012, celle-ci sera consacrée principalement à la sécurisation des chemins, à la remise en état des sentiers ainsi qu'à la construction d'un nouvel enclos pour accueillir des daims, en surplus dans d'autres parcs. Petit à petit, les salariés et les bénévoles travaillent à la remise en état du parc. Celle-ci est très coûteuse en temps et en argent du fait du manque d'entretien des années précédentes et de la situation géographique du parc avec ses fortes pentes et ses multiples cours d'eaux.

Après deux années d'existence, je crois que l'on peut être fier du chemin parcouru, des résultats obtenus et être ainsi plus que jamais motivé et enthousiaste pour l'avenir. Sur le chemin, nous rencontrerons sûrement encore des embûches, mais ces dernières nous construisent. Parc'Ours est un projet qui grandit et fait grandir. C'est un défi permanent, l'union de forces et de convictions ayant pour ultime but de maintenir une biodiversité locale vivante, active, utile.

Merci à tous et à très bientôt sur le parc.

Chloé Brinon

Directrice Générale de Parc'Ours

🌀 Travaux à venir 🌀

La remise en état du parc reste une priorité pour Parc'Ours, notamment la restauration des volières. Il nous faut également restaurer ou construire des cabanes pour les animaux. Nous réaménageons la boutique : nouveau film de présentation, nouveaux produits (*jeux pour enfants et vêtements*) et surtout une toute nouvelle exposition permanente visible dès le 30 avril! Enfin, nous allons entamer la construction d'une quarantaine, zone indispensable à la réussite des soins vétérinaires sur les animaux blessés, malades...



🌀 Arrivées et départs 🌀

Du fait de leur enclos un peu trop pentu par rapport à leurs exigences écologiques, les ânes quittent le parc pour retourner chez leurs propriétaires. A l'inverse, une truie devenue obèse et dépressive dans son ancienne maison est arrivée dernièrement, tout comme deux boucs. De même, quatre daims et un isard, en surplus dans leur structure actuelle, viendront nous rejoindre en février.

Au niveau de l'équipe, nous comptons désormais deux nouvelles têtes, notamment en vue du remplacement de Chloé, en congé maternité depuis fin décembre.

Isabelle GIL est arrivée des Vosges le 18 décembre dernier. Elle est désormais la remplaçante administrative de Chloé, bénéficiant d'un contrat en CAE d'une durée de 6 mois. Isabelle n'est pas une inconnue à Parc'Ours puisqu'elle y a effectué un stage d'un mois en février dans le cadre de sa formation d'assistant polyvalent en tourisme. Isabelle connaît bien le secteur animalier pour avoir travaillé, entre autres, en tant qu'assistant vétérinaire mais aussi à la SPA. Elle pratique la randonnée, notamment en raquettes, depuis de nombreuses années. Nous espérons donc qu'elle trouvera son bonheur en Vallée d'Aspe !

Sébastien BARRERA, quant à lui, est arrivé en vallée d'Aspe ce 2 janvier. Il vient compléter notre équipe après sept années en tant qu'aide animalier au Parc Zoologique de Plaisance du Touch (31). Ce qui caractérise Sébastien, comme Isabelle, c'est sa polyvalence, une qualité indispensable pour travailler au Parc'Ours. En plus de ses compétences animalières, Sébastien a occupé divers postes en exploitations agricoles, en entreprises paysagistes ou en pépinières. Ayant le CACES et diverses expériences en tant qu'ouvrier polyvalent, il est à même d'effectuer tous les travaux (*maçonnerie, débroussaillage, clôture, conduite d'engins...*) nécessaires au bon fonctionnement du parc. Sébastien a également une bonne connaissance du milieu associatif après plus d'un an de missions de bénévolat, notamment en Guinée-Conacry et au Togo.

Nous leur souhaitons la bienvenue à tous les deux et espérons que la Vallée d'Aspe et le Parc'Ours répondront à leurs attentes !

✎ Naissances ✎

L'hiver est une saison particulièrement calme pour les naissances. Néanmoins, ces deux derniers mois, nous avons vu trois petits cochons d'Inde pointer leurs museaux (*issus d'un abandon de la part de leur propriétaire*) ainsi qu'un petit bouc.

✎ Calendrier ✎

L'association Parc'Ours vous présentera ses bilans et ses comptes et renouvellera les membres de son Conseil d'Administration, lors de l'Assemblée Générale.

Celle-ci aura lieu le **3 mars 2012**, à **18h30**, à la Maison pour Tous de Borce.

✎ Projets en cours ✎

Parc'Ours est actuellement en discussion avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux afin de mettre en place sur le parc un Refuge LPO. Le principal objectif de ce type de partenariat est la préservation de la biodiversité locale. En installant nichoirs, mangeoires et autres structures permettant l'apparition des insectes, Parc'Ours s'engage à favoriser l'émergence d'espèces locales, parfois menacées. Affaire à suivre !

✎ Appel à bénévolat ✎

Parc'Ours est un parc associatif, ce qui signifie que toutes les bonnes volontés sont les bienvenues et ce, quelque soit votre champ de compétences ! L'engagement associatif est une belle façon de partager ses connaissances, d'apprendre, de découvrir et même de rencontrer des personnes que vous n'auriez peut-être pas abordées dans d'autres circonstances.

Parc'Ours vous ouvre grand ses portes, n'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements !



L'Interview

Un projet associatif comme Parc'Ours rassemble de nombreuses personnes qui, par leur investissement bénévole et volontaire, assurent le bon fonctionnement du parc. Leur présence nous est indispensable et ce Bulletin d'Informations est l'occasion pour nous de vous les présenter et de les remercier pour leur travail. Pour ce premier numéro, Charles Labourdette, bénévole particulièrement présent, a accepté de répondre à nos questions.

Parc'Ours. Pouvez-vous donner quelques éléments sur votre parcours pour vous présenter à nos lecteurs ?

Charles Labourdette. Je suis natif de Lescar. J'ai un CAP de charpentier-couvreur et un Bac Professionnel de couvreur que j'ai obtenu à l'Ecole Supérieure d'Angers. Durant la majorité de ma carrière, j'ai occupé un poste de responsable d'équipe pour la restauration de monuments historiques et de maisons anciennes. Bien que très attaché à ma région, j'ai également exercé en Franche-Comté ainsi qu'en Bourgogne, plus précisément en Saône-et-Loire, pendant une quinzaine d'années.

P. Depuis quand êtes-vous bénévole à Parc'Ours?

CL. Depuis début mars 2010, soit pratiquement dès le début du projet.

P. Concrètement, comment se déroule votre bénévolat?

CL. Je travaille sur le parc trois jours par semaine environ. J'aide à la construction des cabanes et participe aux travaux et aux réparations en tout genre.

P. Avez-vous une sensibilité particulière à la protection de l'environnement? Avez-vous déjà été engagé antérieurement sur ce thème?

CL. J'ai grandi en Béarn. J'ai fait du cyclotourisme durant de nombreuses années, traversant la France à plusieurs reprises. Je fais de la randonnée. De ce fait, même si je n'étais pas actif d'un point de vue associatif à la protection de l'environnement, il s'agit d'une thématique auquel j'ai toujours été naturellement sensible.

P. Avez-vous une connaissance du milieu associatif grâce à des expériences antérieures?

CL. Cela fait plusieurs années que je suis trésorier d'une association de protection du patrimoine de Lescar, domaine que je connais bien du fait de mon parcours professionnel.

P. Pour quelles raisons avez-vous souhaité être bénévole à Parc'Ours?

CL. Avant tout pour aider les salariés dans l'aménagement du parc et pour le maintien de leurs emplois. Ce dernier point est important pour un village comme Borce et pour la Vallée d'Aspe en général. De plus, le parc permet de sensibiliser de nombreuses personnes, notamment sur la thématique de l'ours. Cela contribue à désamorcer des idées reçues. Beaucoup de visiteurs sont par exemple très surpris d'apprendre que l'ours brun n'est pas un carnivore dévoreur de brebis mais un omnivore en grande partie végétarien. Une évolution des mentalités est essentielle pour une protection de l'environnement efficace dans le temps.

P. Que représente pour vous l'engagement associatif?

CL. L'occasion de rencontrer une autre génération et de lui transmettre un peu de mon savoir. On n'est pas bénévole pour un bénéfice personnel mais pour un bénéfice collectif. Etre bénévole, c'est s'engager pour l'avenir. Par son travail, on laisse une trace dans un projet, on rajoute une pierre à un édifice pour que celui-ci soit solide dans le temps, pour les générations futures.

Au pluriel

Parc'Ours est une association qui se conjugue au pluriel! Une de nos forces principales, ce sont ces partenariats avec d'autres acteurs : associations, commerçants,... Ecouter pour apprendre, échanger, partager sont les maîtres mots de notre projet. Pour ce premier bulletin, l'association donne la parole à Jean Capdevielle, photographe et écrivain originaire d'Oloron-Ste-Marie, qui collabore régulièrement avec l'association, organisant sur le parc expositions, projections et rencontres.

« Les hasards de l'existence m'ont conduit à découvrir toutes sortes de milieux sur notre planète. Si la descente du monde des rivières a été ma principale activité, j'ai eu la chance d'aller voir sous l'eau, sous terre, sur les falaises, dans le désert, sur les sommets des montagnes, près de volcans, de glaciers, en Arctique, sur les mers et océans, les différentes couleurs et symphonies du monde. Si en Arctique ou sur les flancs de l'Etna, j'ai pu découvrir la « naissance du monde », sa force et sa fragilité, j'ai également pu observer la mort avec le recul de l'eau « source de vie » en maints endroits. A chaque fois, si un élément manquait, si l'équilibre était rompu, la vie s'en allait ou était ralentie. C'est de ce fragile équilibre dont j'ai choisi de parler à travers mes récits qui se veulent avant tout positifs.

Ma rencontre avec l'association Parc'Ours fut une dose de curiosité et le besoin d'un point de vente pour mes photos et ouvrages. L'enthousiasme et la volonté de l'équipe d'avancer malgré beaucoup d'adversité me plurent. Mais un espace animalier n'est pas forcément un endroit que j'apprécie. Pourtant, en échangeant, en écoutant, en observant, je m'aperçus vite que l'équipe du parc était là avant tout pour aller dans un sens positif, respectueux des animaux et des humains. Faire manger de la salade à un ours semble normal. Pourtant, quand on apprend que dans la plupart des endroits leurs repas sont faits de farine ou de granulés, cela me choque. Justement, en Haute Vallée d'Aspe, dans ce petit coin accroché à la montagne, chacun est nourri en fonction de son régime alimentaire de base. Ce n'est qu'un simple exemple du travail de l'équipe.

Suite à ces échanges avec l'association, mon intérêt mercantile de départ se transforma rapidement en une envie de participer à la construction de l'édifice. Quelques séances photos plus tard, ce fut l'abandon de mes images à Parc'Ours pour qu'elle puisse créer ses propres cartes postales et en tirer quelques profits. Ce fut aussi la présentation de mon dernier livre et des expositions l'été dernier. Mes sentiments ont changé avec le temps passé en haut, j'ai envie que l'Oasis de la Vallée continue, progresse et se pérennise et même si je n'ai pas fait beaucoup, j'espère que Parc'Ours continuera longtemps son chemin et que de temps en temps, je pourrais y trouver refuge. »

Le site internet de Jean Capdevielle : <http://jeancapdevielle.blogspot.com/>

Le Petit Récap'

Pour ce premier numéro, il nous a semblé logique de faire un petit récapitulatif sur un sujet qui nous tient particulièrement à cœur: la présence de l'ours brun (*Ursus arctos*) dans la chaîne des Pyrénées. Un débat parfois source de polémiques qui, après de multiples rebondissements, ne semble toujours pas connaître de fin. A l'approche de cette nouvelle année, cruciale à de nombreux égards, il nous a semblé intéressant de faire un bref rappel des dernières dates-clés.

8 août 2007 : Mort de l'ourse Franska

L'ourse est percutée sur une nationale, entre Lourdes et Argelès-Gazost. Mais contre toute attente, l'autopsie révèle la présence de plusieurs dizaines de plombs. Lâchée en avril 2006 sur la commune de Bagnères de Bigorre, Franska avait été l'objet de plusieurs campagnes d'effarouchement, rapidement déclarées illégales par l'Etat.



Lâcher de Franska à Bagnères de Bigorre.
Source : ladepeche.fr

Fin 2005

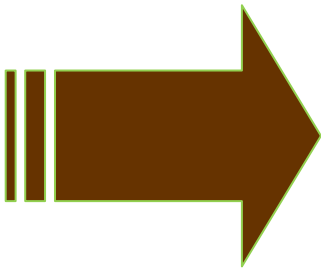
La population ursine est composée de **14 à 18** individus sur l'ensemble du massif. Après un premier renforcement en 1996-97 (**Ziva** (F), **Mellba**(F†) et **Pyros**(M)), un deuxième aura lieu au printemps 2006 (**Palouma** (F†), **Franska** (F†), **Hvala** (F), **Sarousse** (F) et **Balou**(M)).

2008 : Le « Groupe Pyrénéen Ours »

La mort de Franska relance le débat entre pro et anti-ours. Pour atténuer les tensions et tenter d'assainir le climat ambiant, la Secrétaire d'Etat chargée de l'Ecologie Nathalie Kosciusko-Morizet inaugure en juin le « Groupe Pyrénéen Ours » à Toulouse. Objectif : rétablir le dialogue entre les différents acteurs sur l'épineuse question de la réintroduction de l'ours brun dans les Pyrénées.

26 Juillet 2010 : L'engagement

La secrétaire d'Etat à l'Ecologie de l'époque, Chantal Jouanno, s'engage au nom du gouvernement et annonce le lâcher d'une femelle, en Béarn, pour compenser la perte de Franska. Elle insiste néanmoins sur le fait que « seuls les ours tués ou morts accidentellement seront remplacés », fermant ainsi la porte à un renforcement de la population.



Juin 2011 : La surprise

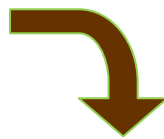
C'est avec une immense déception que les associations de protection de l'environnement reçoivent la nouvelle : la Ministre de l'Écologie, Nathalie Kosciusko-Morizet, refuse le lâcher pourtant prévu au printemps. La justification de cette décision n'en est pas moins surprenante. Selon le communiqué : « *La ministre de l'Écologie, particulièrement sensible aux difficultés rencontrées actuellement par les éleveurs du fait de la sécheresse persistante, a décidé de ne pas autoriser cette opération* ». Décision particulièrement étonnante lorsque l'on sait que les Pyrénées-Atlantiques ne sont alors pas concernées par les restrictions d'eau. Les observateurs y voient là une manœuvre politique à l'approche des élections de 2012.



Décembre 2011 : L'initiative

Début décembre, Pays de l'Ours-ADET et FERUS déposent deux demandes de lâchers d'ours femelles, pouvant être effectives dès 2012, respectivement aux Préfets de Haute-Garonne et des Pyrénées-Atlantiques. Les associations proposent à l'Etat de leur confier la gestion des lâchers et de faire appel à des fonds privés pour financer l'opération. Une cyberaction est également lancée pour montrer l'adhésion des Français et surtout des Pyrénéens à cette initiative.

(www.cyberaction.paysdelours.fr)



Et en 2012 ?

Il va être intéressant de suivre les conséquences de l'action conjointe de Pays de l'Ours-ADET et FERUS en pleine période électorale. Franska sera-t-elle remplacée ? D'autres lâchers seront-ils autorisés ? L'Etat accédera-t-il à la requête des deux associations et, par là même, à tous les partisans d'une biodiversité retrouvée et préservée en Pyrénées ? Aujourd'hui, on estime la population d'ours sur l'ensemble de la chaîne pyrénéenne (France et Espagne) à une vingtaine d'individus seulement. Dans ce contexte et dans l'enchevêtrement des questions posées par un débat dont l'issue semble floue, une seule chose est sûre : en l'absence de nouvelles réintroductions, l'avenir de la sous-espèce *Ursus arctos* est particulièrement menacé en Pyrénées.

* L'annexe IV de la Directive Habitats liste les espèces animales et végétales d'intérêt communautaire qui nécessitent une protection stricte : elle concerne les espèces devant être strictement protégées.

La Question

« Pourquoi réintroduire des ours bruns ? »

Après un petit tour d'horizon sur les faits marquants de ces dernières années en terme de protection de l'ours brun, voici quelques éléments pour répondre à une question centrale mais trop souvent négligée.

- L'ours brun est une **espèce protégée**. A cet égard, le plantigrade a droit au même traitement que les autres espèces protégées, à savoir l'application de mesures de protection à son encontre. Ainsi, la France s'est engagée envers l'Europe dans le cadre d'un programme de conservation, elle doit aujourd'hui respecter ses engagements.
- L'ours brun, comme les autres prédateurs, est essentiel à la bonne santé d'un écosystème. Il a un rôle indispensable à jouer en matière de régulation des espèces, animales ou végétales puisque, rappelons-le, l'ours brun est un omnivore à tendance végétarienne.
- D'un point de vue éthique, la question de la présence de l'ours est particulièrement pertinente. En effet, de quel droit pouvons-nous décider de l'avenir d'une espèce ? Pourquoi une espèce pourrait assurer sa survie plutôt qu'une autre ? Sur les questions de conservation, l'ours est en quelque sorte l'arbre qui cache la forêt. La question de sa présence est exacerbée, les débats sont houleux et les propos souvent radicaux alors qu'il semblerait plus sage d'examiner la question de la réintroduction de manière globale. De nombreux exemples de renforcement de population existent chez d'autres espèces, elles furent le plus souvent couronnées de succès, sans susciter de polémiques. Pourquoi ne pas nous en inspirer ? Nous devons nous rappeler que nous faisons partie d'un écosystème régi par un ensemble de relations complexes d'interdépendances dont l'ours fait partie. En remettant sa survie en cause, nous prenons le risque de bouleverser de façon irrémédiable un équilibre déjà précaire.
- Il est indéniable que l'ours brun fait partie du patrimoine pyrénéen. Le nier reviendrait à mettre de côté tout un pan de l'histoire du massif. Préserver ce patrimoine, c'est non seulement préserver l'avenir de cette région mais surtout c'est protéger son héritage historique.

Parc'Ours est avant tout un projet associatif qui repose en partie sur les cotisations de ses adhérents. Au-delà de l'aspect purement financier, renouveler votre engagement à Parc'Ours, c'est renouveler votre confiance en notre projet. Votre soutien et votre mobilisation sont essentiels à la vie de Parc'Ours. C'est adhérer non seulement à un parc animalier associatif mais également à des valeurs de préservation de la biodiversité, de partage, de dialogue, d'ouverture aux autres. Pour rappel, l'adhésion à l'association vous donne droit à une entrée gratuite et illimitée sur le parc durant toute l'année civile en cours.

BULLETIN D'ADHESION

Ecrire en lettres CAPITALES svp

Nom:.....
Prénom :.....
Adresse :.....
Code postal : Ville :
Fixe :..... Portable :
Mail : @.....

BARÈME DES COTISATIONS

*Cocher la case correspondant au choix de votre adhésion.
Vous pouvez adhérer à notre association à titre individuel ou pour votre famille. Dans ce cas, précisez le nombre d'enfants (de la même famille)*

Individuel — 20 €

Famille — 50 € Nombre d'enfants :

Mode de règlement : Chèque

Espèces

Fait à, Le.....

Signature

Commentaires :

.....
.....
.....
.....
.....

A retourner à : Association Parc'Ours – Espace Animalier - 64490 BORCE